



RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Membres du comité	2
Le mot de la Présidente	3
Activités 2018	4-8
Membres	9
Comptes et bilan 2018	10-16

Yverdon-les-Bains, janvier 2019

Membres du comité

(du 23 novembre 2017 au 22 novembre 2018)

Présidence

Rebecca Ruiz, présidente

Jean-Claude Simonet, vice-président

Services cantonaux de l'action sociale

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice insertion, direction générale de l'action sociale
Jura	Muriel Christe Marchand, co-cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Judith Bovay, cheffe du service social Lausanne
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

Institutions sociales de droit public

Yasmine Praz-Dessimoz, directrice de l'Action sociale Hospice général (GE)
Alain Kolly, directeur général EPI (GE)

Hautes écoles de travail social

Elisabeth Gutjahr, Professeure à la HES-SO (HETS-FR)

Participent au comité avec voix consultative

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale
La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale
Le ou la secrétaire générale de l'Artias

Le mot de la présidente

Dans certains cantons, la volonté de procéder à des coupes supplémentaires dans le forfait d'entretien octroyé aux bénéficiaires de l'aide sociale est à nouveau à l'ordre du jour.

Pour anticiper ces débats politiques, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a commandé une analyse scientifique pour détailler quelles seraient les conséquences de telles réductions. Le résultat est sans appel. Le forfait pour l'entretien actuellement en vigueur ne suffit que de justesse à assurer une existence dans la dignité. Aussi, s'il devait être réduit, cela compromettrait-il non seulement la couverture des besoins vitaux, mais cela diminuerait-il aussi les chances d'un retour sur le marché du travail. La recherche rappelle aussi que les enfants, qui représentent 30% des bénéficiaires de l'aide sociale, seraient les premières victimes des réductions.

Il se trouve que la majorité parlementaire fédérale n'hésite pas, elle, à sabrer dans les prestations accordées à celles et ceux qu'elle ne peut faire autrement que considérer comme les moins responsables de leur situation, c'est-à-dire les filles et les garçons qui vivent dans un ménage bénéficiant d'un soutien public.

C'est du moins ce qu'on peut observer dans le cadre de révisions d'assurances, actuellement en cours à Berne. En effet, le Parlement a par exemple décidé de diminuer les dépenses reconnues destinées à couvrir les besoins vitaux des enfants ayant moins de 11 ans dans la Loi sur les prestations complémentaires. S'agissant de la révision de l'assurance invalidité, la majorité de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a choisi, au moment où j'écris ces lignes, de s'écarter du projet du Conseil fédéral pour abaisser le montant des rentes pour enfants, qui devraient à l'avenir être qualifiées d'allocations parentales, dans le but d'inciter davantage les parents de familles nombreuses à exercer une activité lucrative.

Dans un tel contexte, où les positions de durcissement ne font que de se confirmer, l'ARTIAS continuera à jouer son rôle.

Celui d'informer sur les effets de long terme de ce type de décisions qui engendrent des reports de charges sur les échelons cantonaux et communaux.

Celui de rappeler que notre Constitution a donné au législateur des mandats clairs : respecter et protéger la dignité humaine (article 7), protéger tout particulièrement l'intégrité des enfants et des jeunes et encourager leur développement (article 11), aider et assister quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien en recevant les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine (article 12).

Celui de mettre en avant les projets innovants mis en place dans les cantons où les positionnements de durcissements ne s'imposent pas et où, au contraire, des solutions sont testées pour viser l'insertion.

En 2018, nous avons aussi décidé de prôner l'innovation dans la prise en charge des plus précarisés. Pour cela, nous avons élaboré un projet de participation des bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée dans le but de faire évoluer la pratique et de permettre le développement de réponses correspondants à leurs besoins spécifiques. Pour le réaliser, nous avons reçu un soutien de la Loterie romande, que nous remercions chaleureusement.

Nous nous réjouissons de mener en collaboration avec les services romands ce projet ambitieux qui fait le pari de l'accompagnement.

Rebecca Ruiz
Présidente de l'Artias,
conseillère nationale

INTRODUCTION

Le projet « *Mettre en œuvre la participation des bénéficiaires de longue durée de l'aide sociale à la définition de leurs besoins spécifiques et à l'amélioration de leur prise en charge* » a largement occupé l'association en 2018. Un comité de pilotage a été créé en début d'année, qui a travaillé d'arrache-pied pour rendre le projet concret. Les bénéficiaires ont été recrutés dès l'été et les premiers groupes ont démarré leurs travaux à l'automne.

L'année 2018 a aussi vu un changement au secrétariat général, avec l'arrivée d'une nouvelle juriste.

Le travail sur certaines des fragilités structurelles de l'Artias a également été initié en 2018.

ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 22 novembre 2018, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a accepté le rapport d'activités et les comptes 2017, ainsi que le budget 2019, tout en admettant que le résultat comptable 2019 puisse être plus mauvais que prévu.

Le comité, dont la composition jusqu'au 22 novembre 2018 figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à deux reprises, dont une séance de deux jours fin août. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget, les comptes, le comité a suivi le projet « participation », discuté de la relève des AS HES, de l'idée d'un 4ème pilier-temps et de l'insertion sociale avec un échange soutenu sur les expériences menées dans les cantons romands notamment.

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

A noter également que le canton de Berne a repris sa place au sein du comité, l'élection formelle de son représentant étant intervenue à l'AG de novembre 2018.

PROJET « METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE LONGUE DURÉE DE L'AIDE SOCIALE À LA DÉFINITION DE LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES ET À L'AMÉLIORATION DE LEUR PRISE EN CHARGE ».

Le projet est ambitieux, innovant, participatif. Un comité de pilotage composé notamment de membres du comité de l'Artias, des responsables des services sociaux partenaires du projet, issus de tous les cantons romands et du Jura bernois, a travaillé d'arrache-pied toute cette année pour rendre le projet concret, pour engager des équipes d'animation, un « Monsieur crise », déterminer où et comment, régler les interfaces projet/recherche, bref, mettre le projet sur pied et le lancer.

Le recrutement, sur une base volontaire, des bénéficiaires a démarré cet été 2018. Plus de 60 personnes se sont annoncées et trois des quatre groupes ont démarré leurs travaux à l'automne 2018. Le démarrage du dernier groupe, à Genève, a été fixé au tout début de février 2019.

Des lieux et des équipes d'animation participatives pour un projet qui sort des cadres habituels. L'objectif : demander aux bénéficiaires volontaires de partager, en groupe, leurs savoirs, connaissances, expériences de l'accompagnement social pour élaborer, collectivement, des propositions d'accompagnement qui répondent à leurs besoins.

Une étude de la HES de Fribourg est adossée au projet, qui vise à étudier les effets de la participation.

Le projet a globalement reçu un bel accueil à la fois dans les services et auprès des bénéficiaires. Les premiers retours des trois groupes qui ont démarré en 2018 sont positifs.

CREATION DE CONTENUS

Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs en cours au niveau fédéral](#) publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement. Une réflexion est en cours pour en améliorer et simplifier la présentation. Une veille stratégique courte et focalisée sur les enjeux interne au GRAS/CLASS est préparée à leur attention avant et après chaque session, depuis la session d'automne 2018.

Des actualités, parfois relativement détaillées et rédigées à l'interne, sont publiées sur www.artias.ch et diffusées dans la newsletter.

Certaines actualités font également l'objet de « dossiers de veille », à l'exemple de [Abus en matière d'assurances sociales : adoption de la loi pour légitimer la surveillance](#) et [Révisions sur la Loi fédérale sur les étrangers : les dispositions concernant l'intégration entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019](#).

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du TF concernant l'aide sociale sont publiés en continu sur www.artias.ch.

En 2018, l'Artias a publié une nouvelle fois une revue non exhaustive de quelques arrêts du Tribunal fédéral de l'année précédente en matière d'assurances sociales ([quelques arrêts du Tribunal fédéral en matière d'assurances sociales en 2017](#)), toujours avec l'objectif d'apporter un éclairage aux professionnels de l'aide sociale sur les récents développements en matière d'assurances sociales.

Enfin, certains arrêts font l'objet d'une analyse séparée, comme dans le cas de la [norme pénale sur l'expulsion obligatoire des étrangers](#).

Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en lien de la politique sociale avec d'autres politiques publiques, notamment en suivant les développements dans les domaines de la fiscalité et des assurances sociales.

Dossier du mois

Un dossier du mois a été publié en 2018, il concerne [les approches du désendettement et sa contribution à la prévention et à la lutte contre la pauvreté](#).

Pour chaque dossier, du mois ou de veille, une newsletter est envoyée à près de 4000 personnes.

REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

Séminaire de printemps, Groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique dans leur canton. C'est également par le biais du GRP que l'Artias met à jour, deux fois par an, les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale, à usage interne.

Le GRP s'est réuni quatre fois en 2018. Le séminaire de printemps s'est tenu début mai et a eu comme thème le logement, avec le titre « Jamais d'eux sans toit ». La matinée a été consacrée à la présentation de projets en cours dans les cantons et l'après-midi à l'approfondissement de questions en relation avec le logement, qui allaient de l'hébergement d'urgence à la prise en compte de la propriété immobilière des bénéficiaires, en Suisse et à l'étranger.

Les autres séances du GRP ont permis de mener des discussions internes sur des thèmes variés, comme ceux de l'aide d'urgence, de la question du dessaisissement de fortune (en lien avec la pratique en matière de prestations complémentaires), du non-recours aux prestations sociales, etc. Les membres du GRP ont exprimé la volonté de laisser plus de temps aux échanges internes, en prévoyant peut-être un nombre un peu plus élevé de séances à l'avenir.

OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

Portail Artias

Le portail www.artias.ch offre une multitude d'informations, faciles d'accès et mises en contexte. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la page d'accueil en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

Le portail est devenu très touffu et une réflexion devra être menée à terme sur le choix des informations publiées et leur durée de vie.

Guide social romand www.guidesocial.ch

Le GSR nouvelle version a été mis en ligne en novembre 2017. En revanche, le projet n'était pas terminé pour ce qui concerne certains aspects essentiels pour que le GSR soit tenu à jour de manière régulière.

Cette année 2018 a donc été consacrée à moderniser et améliorer les outils à disposition des cantons pour la mise à jour (extranet), pour des suivis d'abonnements, des envois automatiques de rappels de mises à jour à effectuer, etc...

Il a également fallu corriger des erreurs de jeunesse, modifier des droits, etc... Ces différents éléments ont été coûteux, toutefois ils devraient permettre des économies à terme puisqu'ils ont aussi visé à rendre la gestion du site le plus autonome des webmasters que possible.

Une action marketing a été lancée par l'Artias en intégrant une lettre d'information dans son mailing de la journée d'automne. D'autres actions sont prévues dans les cantons pour 2019.

Au niveau des statistiques, la modernisation du site et des statistiques internes au site rend les comparaisons avec les années précédentes difficiles. Toutefois on peut signaler en 2018 une légère baisse de la fréquentation du site (environ 1 mio de pages vues en 2018 contre, 1,2 mio en 2017), liée à un problème de référencement, mal pris en compte par l'entreprise qui a modernisé le GSR. Les choses sont désormais rentrées dans l'ordre.

De manière plus générale, les mises à jour habituelles des fiches fédérales ont été réalisées en janvier et juillet 2018. La moitié des fiches fédérales a été entièrement relue et remaniée en 2018, la seconde moitié le sera en 2019.

Les 10 fiches les plus vues en 2018 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale	Nb de fois fiche vue en 2018
Prévoyance professionnelle (LPP)	16459
Prescription des créances	12983
Divorce et séparation	12824
Enfant de parents non mariés	11629
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	11430
Procédure civile suisse	9787
Entretien: obligation d'entretien des père et mère	8898
Travail: le contrat de travail	8670
Mineur-e-s: quelques aspects du droit des mineurs	8366
Procédure pénale suisse	7870

Journée d'automne

La journée d'automne est préparée par un groupe de travail ad hoc. Celle de 2018, intitulée « *Loger les sans-logis : peut-on rendre possible l'utopie ?* » a eu lieu le 22 novembre, au Musée Olympique à Lausanne. La journée a attiré un peu plus de 160 personnes.

Les actes ont été publiés en décembre 2018 sur www.artias.ch.

Communication externe

Interventions extérieures

En 2018, le secrétariat général a donné un cours à l'Université de Fribourg. Il a notamment reçu un conseiller d'Etat pour un tour d'horizon des enjeux sociaux, donné une conférence sur la pauvreté lors d'un congrès politique et publié un article sur le même sujet.

Le secrétariat général est également régulièrement sollicité par les médias.

Mailings

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et groupes normes et LAS de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

A noter que la collaboration avec la CSIAS s'est intensifiée dès 2017, par des rencontres régulières des secrétaires généraux et des partages thématiques, notamment.

FINANCEMENT

En 2018, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre du contrat qui les lie.

Le soutien de la Loterie romande pour 2018 a porté sur le projet de participation des bénéficiaires de l'aide sociale.

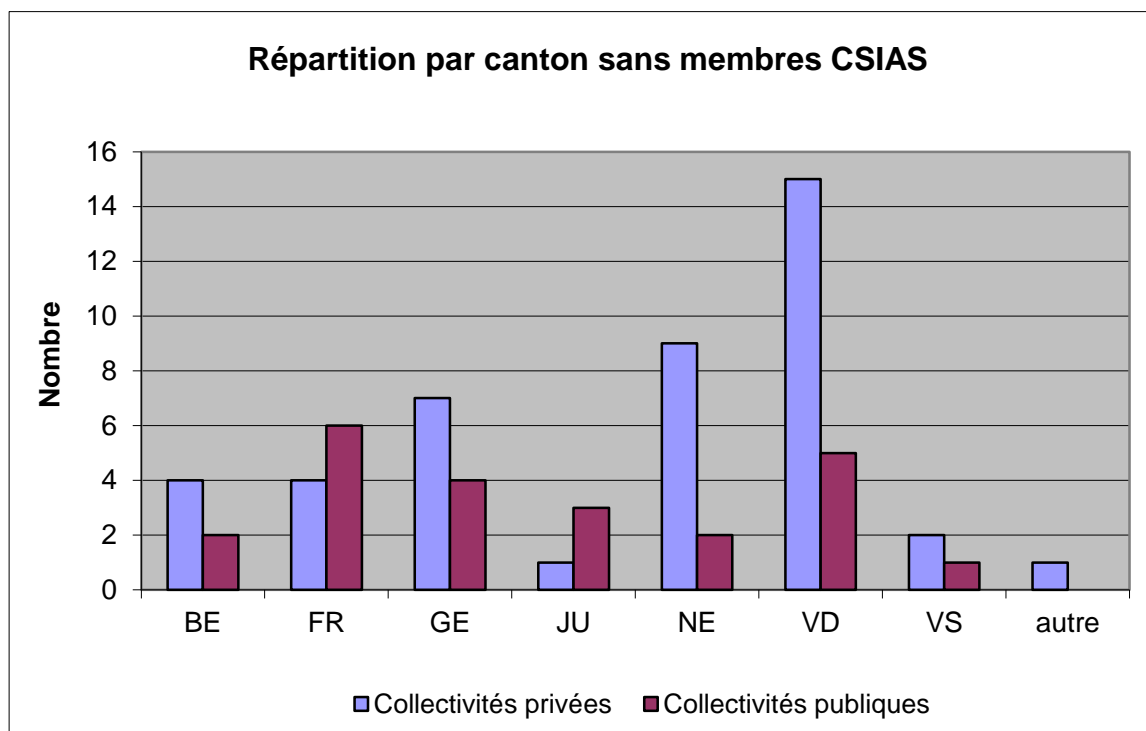
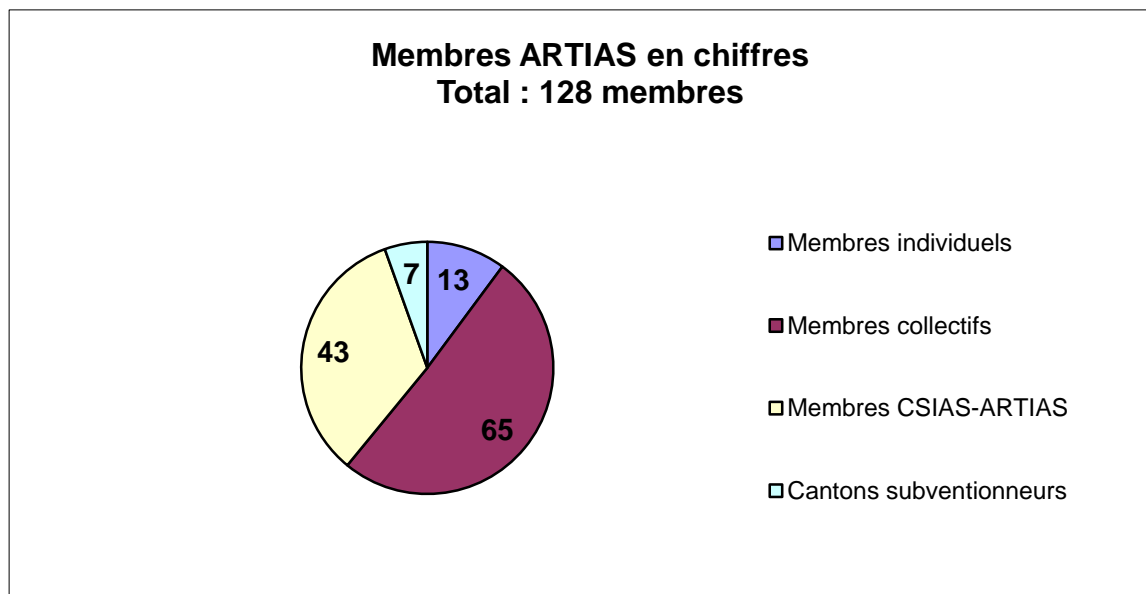
L'Artias rencontre quelques difficultés avec l'informatique vaudoise qui gère gracieusement les ordinateurs du secrétariat général et leur contenu depuis de nombreuses années et qui souhaite modifier cette convention. Pour être au clair sur ses besoins, l'Artias a fait appel à «Compétences bénévoles » qui l'a mis en lien avec un bénévole spécialisé en informatique, lequel aide le secrétariat général depuis l'automne 2018 à définir ses besoins de manière à ce qu'il soit en mesure de rédiger un cahier des charges complet.

En tout état de cause, et quelle que soit à terme la solution retenue, les coûts informatiques de l'association vont augmenter de manière importante.

Globalement, les finances de l'association sont saines, toutefois le déficit est structurel et le financement fragile.

Un GT interne au comité a été constitué, il commence ses travaux avec les questions informatiques et poursuivra avec une analyse plus détaillée en 2019.

MEMBRES (état au 31 décembre 2018)



ARTIAS - Comptes annuels 2018

(avec comparatif 2017)

COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2018	2017
Activités		
Manifestations	30'381.00	17'332.00
<i>Journée d'automne</i>	29'191.00	15'850.00
<i>Séminaire de printemps</i>	1'190.00	1'482.00
Information & relations publiques	1'115.80	2'790.00
<i>Mandats externes</i>	1'115.80	2'790.00
GSR	1'000.00	1'000.00
<i>Convention Pro Familia</i>	1'000.00	1'000.00
Total activités	32'496.80	21'122.00
Cotisations		
Cotisations membres collectifs	23'530.00	23'710.00
Cotisations membres individuels	880.00	1'200.00
Total cotisations	24'410.00	24'910.00
Contribution Loterie romande	120'000.00	120'000.00
Autres financement projet participation aide sociale	0.00	0.00
Contributions		
Contributions CLASS	200'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS	73'518.50	73'538.50
Total contributions	273'518.50	273'538.50
TOTAL PRODUITS	450'425.30	439'570.50

CHARGES	2018	2017
Activités		
Manifestations	21'856.75	17'477.75
<i>Journée d'automne</i>	20'970.45	15'828.15
<i>Séminaire de printemps</i>	886.30	1'649.60
Groupes de travail	122.00	249.00
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	122.00	249.00

CHARGES - Suite	2018	2017
Information & relations publiques	248.10	856.10
<i>Marketing</i>	248.10	856.10
Total activités	22'226.85	18'582.85
Personnel secrétariat général		
Salaires secrétariat général	* 8) 263'584.00	262'054.65
Charges sociales	49'899.60	52'209.60
Récupération allocations perte de gain	-10'086.40	-21'734.80
Mandat externe et remplacement absence	6'460.00	0.00
Sous-total salaires bruts et charges sociales	309'857.20	292'529.45
Formation du personnel	0.00	0.00
Frais de représentation	2'415.40	2'201.70
Remboursement frais de représentation	-346.00	-271.40
Sous-total frais de représentation	2'069.40	1'930.30
Total Personnel secrétariat général	311'926.60	294'459.75
Frais généraux secrétariat général		
Loyer & électricité, assurances	21'255.75	20'533.30
Fournitures diverses, mobilier, informatique	* 8) 1'684.51	602.35
Affranchissement	314.30	249.60
Téléphone, fax, internet	284.80	267.30
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	* 8) 1'336.60	1'958.00
Divers	470.60	925.60
Total frais généraux secrétariat général	25'346.56	24'536.15
Frais généraux de l'association		
Honoraires	3'954.20	5'000.00
Comité: notes de frais, mandat président	13'441.50	13'658.80
Frais divers	0.00	0.00
Total frais généraux de l'association	17'395.70	18'658.80
Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale		
ARTIAS	651.67	4'016.50
<i>Frais hébergement</i>	530.50	450.50
<i>Mandat technique, maintenance du site</i>	121.17	3'566.00
<i>Tenue à jour du contenu</i>	0.00	0.00

CHARGES - Suite		2018	2017
GSR		367.00	21'768.68
<i>Frais hébergement</i>		361.10	305.50
<i>Maintenance & correction du site</i>		0.00	0.00
<i>Attribution réserves dédiée</i>		0.00	0.00
<i>Prélèvement réserve refonte site GSR 2015-2017</i>	* 8)	-12'795.56	0.00
<i>Refonte site : GT et appui technique</i>		12'224.81	17'931.60
<i>Groupe de travail</i>		5.90	0.00
<i>Chef de projet informatique refonte site</i>		552.75	3'531.58
<i>Chef de projet informatique refonte site - frais de déplacement</i>		18.00	0.00
Veille sécurité sociale		1'336.89	8'172.70
<i>Veille législative (participation au débat, publication, etc)</i>		1'336.89	7'932.50
<i>Veille prospective/Projet cohérence</i>		0.00	240.20
Projet participation/aide sociale *	* 8)	61'766.45	0.00
<i>Frais de séance COPIL</i>		1'081.25	0.00
<i>Mandat animateurs</i>		60'000.00	0.00
<i>Frais groupes animation</i>		685.20	0.00
Total mise contexte, veille, internet et projet participation		64'122.01	33'957.88
TOTAL CHARGES		441'017.72	390'195.43
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		2018	2017
Produits financiers, intérêts			
<i>Intérêts poste et banque</i>		6.90	6.90
Total produits financiers, int.		6.90	6.90
Charges financières, intérêts débiteurs			
<i>Frais financiers et divers</i>		360.75	198.00
Total charges financières, intérêts débiteurs		360.75	198.00
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		-353.85	-191.10
RESULTAT		2018	2017
<i>Report total produits</i>		450'425.30	439'570.50
<i>Report total charges</i>		-441'017.72	-390'195.43
<i>Report total charges et produits financiers</i>		-353.85	-191.10
Résultat de l'exercice	* 8)	9'053.73	49'183.97

* cf. annexe, point 8

ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2018
(avec comparatif 2017)

ACTIF		2018	2017
Caisse		683.85	267.30
CCP 10-2156-5 (cpte association)		292'840.56	276'047.69
BCV Epargne		353'053.70	353'047.20
Trésorerie		646'578.11	629'362.19
Débiteurs		405.00	1'560.00
Créances résultants des ventes et des prestations de services		405.00	1'560.00
Stock fiches sociales		1.00	1.00
Actifs transitoires	* 6)	82'509.65	90'756.05
Actifs de régularisation		82'509.65	90'756.05
Total actifs circulants		729'493.76	721'679.24
BCV Garantie loyer		4'008.30	4'007.90
Immobilisations financières		4'008.30	4'007.90
Mobilier-matériel informatique		1.00	1.00
Immobilisations corporelles		1.00	1.00
Total actifs immobilisés		4'009.30	4'008.90
TOTAL ACTIF	* 7)	733'503.06	725'688.14

PASSIF		2018	2017
Passifs transitoires	* 6)	59'806.50	28'249.75
Passifs transitoires LORO		100'000.00	120'000.00
Passifs de régularisation		159'806.50	148'249.75
Total fonds étrangers à court terme		159'806.50	148'249.75
Fonds GSR		5'474.00	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse		129'332.65	129'332.65
Fonds GSR 2015-2017		7'204.44	20'000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi		142'011.09	154'806.65
Total fonds étrangers à long terme		142'011.09	154'806.65
Total fonds étrangers		301'817.59	303'056.40
Capital		148'028.10	148'028.10
Réserves facultatives issues de l'excédent de produits		274'603.64	225'419.67
Total fonds propres		422'631.74	373'447.77
Excédent de produits		9'053.73	49'183.97
TOTAL PASSIF	* 7)	733'503.06	725'688.14

* cf. annexe, points 5, 6, 7

ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2018 (avec comparatif 2017)

1. Général 2018 2017

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

2. Sommaire de principes comptables

Principes de base

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 50, 250) < 10 < 10

4. Dettes envers les institutions de prévoyance 14'872 12'132

5. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2018 l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.

6. Détails de certains comptes du bilan 2018 2017

Actifs transitoires au 31 décembre

Autres actifs payés d'avance	2'390	2'390
Assurances et charges sociales payées d'avance	5'957	14'202
Contribution CSIAS	74'164	74'164
Impôt anticipé à récupérer	0	0
	82'510	90'756

6. Détails de certains comptes du bilan	2018	2017
<i>Passifs transitoires au 31 décembre</i>		
Autres charges à payer	44'934	8'369
Assurances et charges sociales à payer	14'872	12'132
	59'807	20'501
7. Capital et réserves réels	2018	2017
Total du bilan	733'503.06	725'688.14
Passifs transitoires	59'806.50	28'249.75
Passifs transitoires LORO	100'000.00	120'000.00
	<u>573'696.56</u>	<u>577'438.39</u>
Fonds affectés à des projets		
GSR	5'474.00	5'474.00
GSR 2015-2017	7'204.44	20'000.00
Projet Cohérence	129'332.65	129'332.65
Capital et réserves	431'685.47	422'631.74

8. Remarques sur les comptes d'exploitation

8.1 Personnel secrétariat général

Indemnités perte de gain maladie et délai de carence involontaire

8.2 Frais généraux secrétariat général - Informatique

Achat d'un PC portable

8.3 Frais généraux secrétariat général - Imprimés, photocopies, documentation, abonnement

Frais d'imprimés > étiquettes pour papier à lettre

8.4 GSR - Prélèvement de réserve

Prélèvement sur Fonds GSR 2015-2017 pour finalisation site et marketing 2018

8.5 Projet Participation

Ces coûts ne comprennent ni la contribution de l'Artias (personnel, locaux, infrastructure) ni celle des cantons (COPIL, bénéficiaires etc...).

8.6 Résultat

Le résultat s'explique essentiellement par une diminution des charges de personnel liée à une absence maladie